

**ECOLE ELEMENTAIRE ROGER COLART
LES ESSARTS LE ROI**

**Ordre du jour du CONSEIL D'ECOLE
du vendredi 10 juin 2022 de 19h à 21h13**

Présents :

- Enseignants : Mme FLEURY-CONTAUX Anne-Marie, Mme MOREAU Sandra, Mme Kristelle BIANCHI, Mme Véronique PIASECKI, Mme AUBERT Céline (directrice), Mme RIVIERE Catherine, Mme DOLZ Sylvie, M. PICOT Alexandre, Mme BELET Olivia, Mme FRANCOISE Solenne, Mme NOIRET Andréa et M. RICHETON Benjamin
- Parents d'élèves élus :
 - PEEP : Mme MOUILLÉ, Mme CAGNIARD, Mme TELLIER, Mme GAUDIN, Mme LETIFI (en remplacement de Mme Alexandra DELANGLE, titulaire) et Mme CAPET (en remplacement de Mme Marta MARTINS, titulaire)
 - F.C.P.E. : Mme MICHARD-GONZALEZ, Mme CARROT et Mme LE MAIRE
- Représentante de la mairie : M. MURACCIOLE – *départ après le point I*

Excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Alexandra GACHIGNARD
- Membre du R.A.S.E.D. : Mmes DUDRAT, FORTIN et Mme MAILLIET *psychologue de l'Education Nationale*
- Médecin scolaire : Docteur BARON
- Infirmière scolaire : Mme MOROTTI
- L'enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSH) : Mme PIOT
- M. le Maire
- Mme CAGIN (Elue au scolaire),
- Représentante S'Arts Kids : Mme GIRAUD

Présidente de séance : Mme AUBERT

Secrétaires de séance : Mme DOLZ, Mme MOUILLE et Mme MICHARD-GONZALEZ

Une pensée pour M. Cheron, DDEN des Yvelines, qui nous a quitté tout récemment et qui a œuvré tout au long de sa vie pour les enfants et œuvrait encore pour la sécurité des enfants dans notre école.

I - Liaison école/Mairie

M. Muracciole revient sur les questions posées par Mme Aubert en amont du conseil d'école concernant les budgets, les travaux et la sécurité dans l'école.

A) Demandes et budgets alloués

Mme Aubert indique que :

- **Subvention de fonctionnement aux associations votée : 4 089.69 euros** sur compte Association Roger Colart = USEP.
- **Budget classes transplantées voté : 7 435.80 euros.** Les Classe de CP A et CP B ont déjà utilisé ce budget pour l'année civile 2022. Les classes des autres niveaux l'utilisent généralement entre septembre et décembre.

○ **Budget investissement voté : 3 500 euros**

→ M. Muracciole indique que rentrent dans ce budget les demandes suivantes :

Pour l'école :

- 14 tapis de gym 200x100x5 à 146.40 TTC l'unité soit 2050 euros
- 10 tables simples + 10 chaises + 10 casiers (1217.90 euros HT)

→ M. Muracciole précise qu'il revient à l'équipe pédagogique de décider comment elle répartir les 3 500 euros sur les différentes demandes.

- **Demande de l'école : « Téléphone » :** 1 Pack Siemens Gigaset DX800A + 3 Gigaset C530HX Ministandard avec 3 combinés supplémentaires à 360 euros TTC

→ M. Muracciole indique que le montant pour l'achat d'un téléphone étant inférieur à 500 euros, il doit rentrer dans le budget « petit matériel » et non en investissement.

→ Mme Aubert indique que le budget « petit matériel » est normalement utilisé pour l'achat de petit matériel d'EPS, que le montant alloué par la mairie pour cette année est de 247.86 euros et donc non suffisant pour l'achat du téléphone nécessaire.

○ **Demandes de l'école thème « Sécurité » :**

- Système d'alarme visuelle PPMS intrusion ou système proposé l'an passé par Mme Aubert
- 2 malles de secours confinement PPMS jusqu'à 100 personnes (374.40 TTC)
- 1 mallette de secours confinement PPMS jusqu'à 50 personnes (169.13 TTC)
- 5 trousse de secours école (25.20 TTC l'unité, soit 126 euros TTC)

→ M. Muracciole indique qu'un budget municipal « sécurité » a été voté et qu'il reviendra vers l'école pour l'informer de la prise en compte ou pas des demandes par le nouveau service « sécurité » de la mairie.

○ **Demandes de l'école thème « Pharmacie » :**

- 2 thermomètres auriculaires Braun à environ 44 euros TTC l'unité, soit 88 TTC + 200 embouts (à environ 20 euros TTC l'ensemble)

→ M. Muracciole indique qu'une ligne budgétaire a été votée.

→ Mme Aubert indique que oui et qu'elle est de 250 euros mais que l'école passe commande au fur et à mesure de ses besoins durant l'année mais n'a aucune notion des montants restants et donc de la possibilité d'obtenir des thermomètres auriculaires avec embout individuel. Par ailleurs, jusqu'ici le matériel nécessaire aux trousse à pharmacie était aussi pris sur ce budget.

○ **Budget fournitures éducatives et pédagogiques voté : 200 euros.**

→ M. Muracciole indique que ce budget est pour les enfants en situation de handicap.

○ **Budget « petit matériel » voté : 247.86 euros.**

→ Ce budget correspond au petit matériel EPS.

- **Budget « fournitures scolaires + documentation + fêtes » voté : 9 294.75 euros.** Achat pour 2 112 euros de papier (quantité -17% par rapport à cette année non pas pour baisse de consommation mais du fait de l'augmentation des tarifs).

Demande pour les classes de CM1 et CM2 : matériel pour des olympiades : 1 038.88 → budget fourniture scolaire ou devra faire l'objet d'une demande de budget supplémentaire bien que demandé en amont du vote des budgets.

La demande pour la classe de Mme Bianchi : aménager ma classe matériel flexible. 1 tabouret Pilates School à 345 euros devra faire l'objet d'une demande de budget supplémentaire bien que demandé en amont du vote des budgets.

B) Travaux demandés : retour

- Mise en place d'un visiophone avec connexion sur au moins 4 salles → retour donné lors de la commission scolaire du 7 juin 2022 : aucun budget pour ce changement
- Avoir de la lumière dans les escaliers sur les 1/2 paliers → Ce point sera étudié par les services techniques car l'alimentation électrique devrait être refaite par le service technique au niveau des salles de classe avec des LED.
- Avoir des sonneries dans les escaliers pour le déclenchement de l'alarme incendie (il n'y en a pas pour l'instant) → Attente de réponse du service sécurité.

o Réfection de la cour de récréation

Mme Aubert indique

- que la réfection de la cour était prévue l'été 2016, juste avant sa prise de fonction en septembre 2016,
- que depuis chaque année cette réfection est reportée,
- que chaque année ce point est porté lors des différentes commissions scolaires,
- que chaque année ce point est porté à l'ordre du jour des deuxièmes conseils d'école,
- qu'en décembre 2021, elle a fait le tour de la cour avec Mme Cagin (élue scolaire) et Mme Dorey (responsable des services techniques) afin que la mairie voit bien l'ampleur des travaux et des dangers,
- qu'aujourd'hui l'état de dangerosité de la cour a nécessité d'en bloquer 1/3 qui ne pourra redevenir utilisable qu'avec des travaux d'ampleur.
- qu'aujourd'hui sur les 2/3 restant il est indispensable de combler divers trous et diverses lignes (plusieurs mètres de long sur 10 cm de large sur 0.5 à 1.5 cm de hauteur en moyenne).

M. Muracciole indique que le devis retrouvé pour la réfection totale de la cour s'élève à 300 000 euros.

A ce jour la Mairie prévoit de remplacer les barrières par des pneus. Aucun travaux (petites réfections pour combler ou réfection complète) ne sont prévus.





C) Demandes diverses

- Récupérer nos grands conteneurs ordures ménagères et recyclage → retour donné lors de la commission scolaire du 7 juin 2022 : toujours en attente
- Nettoyage de la piste d'athlé (Pour rappel : il y a une fissure et toujours pas d'entreprise passée) → aucun retour
- Comme chaque été normalement : changement du sable → demande à refaire auprès des services techniques.
- Installation de rondin peint en rouge pour délimiter l'accès aux arbustes → retour de la mairie lors de la commission scolaire : le prix du bois est trop cher.
- Bornes de stationnement pour les vélos pour les élèves et les enseignants → réponse de M. Christophe HANOTTE, Délégué à l'écologie urbaine suite relance début juin
« Je vous confirme la prise en compte d'arceaux de stationnement dans le cadre de votre école. Nous ne vous avons pas oublié. Pour le moment, afin d'optimiser les couts associés, nous sommes en contact avec la CART (Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires) qui va nous aider (autrement dit : nous avons un peu changer notre scénario d'approvisionnement). Mais cela risque prendre encore quelques mois (tel que mentionné par la CART ce matin) pour différences raisons.
 En conclusion :
 - Oui = le projet est en cours
 - Oui = vous êtes bien concerné et êtes dans "notre radar"
 - Mais... il faut faire preuve de patience... »
- Formation sur les 4 VNI → les enseignants sont toujours en attente d'une date.
- L'accès à internet en Ethernet dans les salles de classe ne fonctionne pas : matériel en attente de livraison.

L'école remercie la municipalité pour les budgets alloués.

II – INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

A. Préparation de la rentrée scolaire 2022

- Effectifs prévisionnels et nombre de classes

L'effectif total arrêté à cet instant est de 243 élèves pour la rentrée 2022-2023 pour 10 classes.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
41	42	50	59	51

Une répartition pédagogique sera arrêtée d'ici la fin de l'année scolaire avec un ajustement à la rentrée. Les listes seront affichées la veille de la rentrée dans le panneau situé devant le portail de l'école.

- Mouvement des personnels

Nous sommes actuellement 9 titulaires (Mme Fleury, Mme Moreau, Mme Bianchi, Mme Piasecki, Mme Aubert, Mme Dolz, M. Picot, Mme Noiret et M. Richeton).

La personne ayant obtenu la 10^{ème} classe ne devrait pas tarder à prendre contact avec l'école.

- Calendrier scolaire 2022/2023

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le jeudi 1 septembre 2022.

- Rythmes scolaires

La durée hebdomadaire de la scolarité des élèves à l'école élémentaire est fixée à 24 heures, répartie sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

- matin : 9h00 à 12h00 (ouverture des portes à 8h50)
- après-midi : 13h30 à 16h30 (ouverture des portes à 13h20)

En dehors du temps scolaire, l'élève peut être accueilli dans la cadre d'une activité pédagogique complémentaire (APC).

Les APC sont organisées par groupes restreints d'élèves :

- pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Elles peuvent se dérouler :

- soit de 16h30 à **17h30** le lundi, le mardi, le jeudi ou le vendredi,
- soit le lundi, le mardi, le jeudi ou le vendredi de 12h45 à 13h15 pour les élèves du 1^{er} service, de 12h à 12h30 pour les élèves du 2^{ème} service, de 12h50 à 13h20 pour les CP. Ces horaires de la pause méridienne sont soumis chaque année à l'accord de l'Inspectrice de la circonscription de Chevreuse.

- Fournitures scolaires (B.O. n° 15 du 14/04/16)

Une liste-type a été définie par le Ministère de l'Education Nationale. Les listes de fournitures sont établies conformément à cette liste-type et seront fournies avant les vacances par le biais du cahier de correspondance.

Les listes seront affichées sur le panneau d'affichage extérieur et mises sur le site internet de l'école.

Elles seront aussi fournies aux élèves de GS de maternelle par le biais de leur cahier de correspondance.

Pour les préparer, nous devons d'abord définir la répartition des classes. Les listes arriveront donc fin juin/début juillet. Ces listes seront transmises au fur et à mesure de leur finalisation à la PEEP pour la préparation des paniers sur le site du partenaire.

- LSU : Les livrets scolaires du 2ème semestre seront consultables à partir du 2 juillet.

B. PPMS – Exercice incendie

Le deuxième exercice incendie avait eu lieu le 17/02/22. Un troisième exercice incendie sera programmé d'ici la fin de l'année scolaire.

Le dernier exercice PPMS date du 20/10/21.

C. Activités et sorties

- Pour toutes les classes
 - Du 14 au 17/03 s'est déroulé la semaine paralympique (se reporter au PV du 2ème conseil d'école)
 - Rencontres Gymnique C2 annulées
 - Intervention SICTOM - recyclage des piles pour toutes les classes
 - 21/05 : Chouquette/Marinette
 - 23/05 : Intervention d'un sportif en situation de handicap dans toutes les classes
 - Du 13 au 17/06 : semaine journée plein-air : ½ rando + ...
 - 23 juin : journée olympique « terre de jeux » organisée par la mairie
 - Du 20 au 31/06 : visite de la caserne
- Le V 01/07 : fête de l'école de 18h à 21h30
- Participation aux décors par les classes de CE1 A, CE1 B, CE2 B, CM2 A et CM2 B pour le carnaval des Essarts du dimanche 27/03
- Samedi 14 mai de 18h à 22h : Projet « Quels incroyables talents se cachent dans les Essarts ? » - Conseil Municipal des Enfants
- 22/05 : Fête de la nature : aucune classe n'a souhaité y participer
- Du 27 au 30/06 : Sa craie semaine organisée par la mairie : participation de toutes les classes.
- Le dimanche 03/07 : Kermesse du CME
- CP A et B
 - Projet classe d'eau
 - Sortie à la bergerie Nationale
 - 29/03 : Les savants fous
- CE1 A et CE1 B

- Savoir Rouler
- Potager
- Escargots
- Découverte équestre
- Chorale

➤ CE2 A et CE2 B

- Fleur de santé CE2 A et B
- Visite musée du vitrail et atelier peinture sur verre (toujours en attente de dispo)
- Projet lecture fluence, compréhension et inférence
- Projet : Les jeux paralympiques → un montage de l'interview sous la forme des incassables est en cours.
- Projet la Tanière : La classe a fait un don de plus de 80 euros. Félicitations aux enfants pour leur investissement.

➤ CM1 A et CM1 B

- Un banquier dans ma classe CM1 A
- Les savants fous CM1 B
- Collecte des pièces jaunes
- Natation à l'année (ce qui a permis à ceux qui avaient une appréhension de l'eau de faire de réels progrès)
- Savoir rouler

➤ CM2 A et CM2 B

- 07/04 : Spectacle Complot dans le dico
- Concours de maths PANGEA Du 07 au 14/03
- 12 et 13/05 : visite du collège
- Randonnée pour se rendre à l'invitation des collégiens pour voir leur chorale au Perray
- 20 et 27/06 : intervention puberté
- Correspondance anglaise
- Passage du « Savoir rouler – niveau 5 »

Mme Tellier revient sur les cartes de fin d'année que les élèves de l'école ont écrit aux personnes âgées résidents à l'EHPAD de Gazeran. L'EPAHD étant à 10 minutes de la gare, les échanges pourraient se faire par une visite avec représentation de la chorale, etc... des projets à venir.

D. Projet d'école

Mme Aubert explique que les actions 1 et 2 de ce projet seront obligatoirement reconduites sur les années suivantes. Elles appartiennent à l'axe 1 – objectif 1 : s'épanouir dans les apprentissages, soutenir l'exigence de réussite et de maîtrise des fondamentaux, accueillir les élèves dans une école stimulante et sécurisante, rendre les apprentissages accessibles à tous

Action 1 (lue par Mme Moreau) : Développer le plaisir de lire et d'écrire du cycle 2 au cycle 3
Les objectifs sont : prendre plaisir à lire, améliorer la fluence, favoriser le lien entre les classes

Action 2 (lue par Mme Dolz) : La résolution de problèmes du CP au CM2
Les objectifs sont :

- Rendre visible les procédures de méthodologie de problèmes : affichages
- Pour les cycles 2 et 3 :
 - Lire et interpréter un énoncé
 - Résoudre des problèmes très simples

- S'engager dans un projet
- Réaliser un travail de groupe
- Pour le cycle 3
 - Construire et rédiger des énoncés
 - Vérifier la faisabilité des énoncés
 - Proposer des énoncés adaptés au niveau visé
 - Correction et explication des résultats

L'action 3 appartient à l'axe 2 – objectif 5 et concerne les enseignants : se former collectivement

Action 3 (lue par Mme Fleury-Contaux) : Mettre en place une dynamique d'équipe au sein du territoire.

Les objectifs sont :

- Apprendre à maintenir en sûreté et porter secours à l'autre par une formation PSC1
- Pouvoir intervenir quand la situation nécessite une formation aux 1ers secours
- Pouvoir dans un second temps, transmettre l'enseignement en lien avec l'attestation « apprendre à porter secours »

Les action 4 à 8 appartiennent à l'axe 3 – objectif 7 : accélérer les succès des territoires

Action 4 (lue par Mme Fleury-Contaux) : S'ouvrir sur le monde : développement intellectuel, physique et psychologique de l'élève. CP A et B et CE1 A et B

Les objectifs sont :

Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement, de la santé

Développer l'ouverture sur le monde scientifique et littéraire, s'ouvrir sur les activités culturelles.

Action 5 (lue par Mme Aubert) : S'ouvrir sur le monde : Sensibiliser à la condition animale. CE2 A et B

Les objectifs sont :

D'identifier les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu

De prendre soin de soi et des autres (en EMC : Enseignement Moral et Civique)

Action 6 (lue par M. Richeton) : Découvrir le territoire en développant les compétences liées au **vélo**. CM1 A et B et CM2 A et B

L'objectif est de permettre aux élèves de circuler à vélo en toute sécurité que ce soit seul ou en groupe et dans des contextes variés

1ère phase : année 2021/22 :

Mise en place d'un cycle vélo en EPS pour les classes de CM1 et CM2.

Passage de l'attestation de première éducation à la route (APER) pour les classes de CM2.

Organisation d'une sortie vélo pour les classes de CM1 et CM2.

2ème phase : année 2022/23 :

Mise en place d'un cycle vélo en EPS pour les classes de CM1 et de CM2.

Passage du permis piéton pour les classes de CM1.

Passage de l'attestation de première éducation à la route (APER) pour les classes de CM2.

Participation à la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège. (en général en mai)

Organisation d'une sortie vélo pour les classes de CM1 et CM2.

3ème phase : année 2023/24 :

Mise en place d'un cycle vélo en EPS pour les classes de l'école du CM1 au CM2.

Passage du permis piéton pour les classes de CM1.

Passage de l'attestation de première éducation à la route (APER) pour les classes de CM2.

Organisation d'une sortie vélo pour les classes de CM1 et CM2.

Participation à la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège. (en général en mai)

Organisation d'un séjour avec nuitées afin de découvrir le PNR (Parc Naturel Régional) à vélo

Action 7 (lue par Mmes Aubert et Dolz) : Projet **Ecole pilote – apprendre à porter secours en fonction de son âge** aussi appelé **projet pompier**. Les objectifs sont

- Favoriser la prise d'initiatives et l'engagement de chacun en apprenant tout au long de sa scolarité, les gestes et les comportements adaptés à une situation de la vie courante
- Favoriser la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité.

Ce projet se déroule sur les 5 années de l'école élémentaire. La phase 2 sera renouvelée sur 5 ans.

Phase 1 : Année 2021/2022 (juin)

Dans la peau d'un sapeur-pompier

Objectif : Découvrir la tenue des pompiers, leurs façons de travailler et réaliser un parcours « dans la peau d'un sapeur-pompier » par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : la caserne des pompiers des Essarts le Roi

Phase 2 : Année 2022/2023 - prévision septembre / octobre 2022 (1 à 5)

1 - Allo les pompiers (CP)

Objectif : Connaître les missions des sapeurs-pompiers, apprendre les numéros de secours et passer un appel de secours » par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : l'école

2 - Au feu les pompiers (CE1)

Objectif : Rappel des numéros de secours et de comment passer un appel de secours + apprendre aux élèves à réagir en cas d'incendie - par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : l'école

3 - Secouriste en herbe 6-8 ans (CE2)

Objectif : Rappel des numéros de secours et de comment passer un appel de secours + apprendre aux élèves à réagir face aux petites blessures du quotidien - par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : l'école

Description de la séquence de formation : 75 minutes

4 - Secouriste en herbe 8-10 ans (CM1)

Objectif : Rappel des numéros de secours et de comment passer un appel de secours + apprendre aux élèves à savoir examiner une victime et à la mettre en position adaptée pour attendre les secours - par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : l'école

5 - La route c'est dangereux (CM2)

Objectif : Rappel des numéros de secours, de comment passer un appel de secours et de comment mettre une victime en PLS + apprendre aux élèves les dangers de la route et comment se balader ou circuler à pied ou à vélo en toute sécurité - par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : l'école

6 - Dans la peau d'un sapeur-pompier (CP au CM2)

Objectif : Découvrir la tenue des pompiers, leurs façons de travailler et réaliser un parcours « dans la peau d'un sapeur-pompier » par groupe allant jusqu'à 15 élèves encadrés par 1 à 2 sapeurs-pompiers. Lieu : la caserne des pompiers des Essarts le Roi

Mme Aubert remercie M. Virey, parent d'élève et sapeur-pompier de la caserne de Montigny le Bretonneux à l'initiative de ce beau projet.

Action 8 (lue par Mme Bianchi) : Le **label Génération 2024** permet à toutes les écoles qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Le dossier monté a été accepté et l'école est donc labellisée.

- 30 minutes de sport par jour
- Rencontres sportives USEP tout au long de l'année

- Participation à la randonnée annuelle USEP
- Participation à la Chouquette/Marinette organisée par le Tri du Roi et en partenariat avec la course du cœur
- Participer à la Semaine olympique et paralympique SOP
- Journée olympique organisée par la mairie
- Projets autour des jeux olympiques et paralympiques en classe

Pour valoriser notre action, il est important de la déclarer chaque année en décembre ce qui vous permettra de recevoir du matériel pédagogique et au besoin facilitera la visite d'un sportif dans notre école.

E. Coopérative scolaire

La Mairie a versé en mai une subvention pour la coopérative scolaire d'environ 4 200 euros. Cette somme n'apparaît pas dans les comptes ci-dessous puisque nous n'avons pas reçu les relevés bancaires de mai. Elle devait être versée sur l'Association Roger Colart (USEP).

➤ L'OCCE

M. Picot, fait le point pour Mme Moreau, mandataire, sur les finances de la coopérative OCCE. Au dernier conseil d'école, la somme de la coopérative s'élevait à : 2 020,50 euros.

Voici les produits et les charges depuis le dernier conseil d'école :

Total des produits : 0 euros

Total des charges : 1 993,58 euros

Nous avons actuellement : 26.92 euros.

➤ L'USEP

Mme Dolz fait le point sur les finances de l'association Roger Colart (USEP). La somme sur le compte bancaire de la coopérative s'élève à : 8 738 euros.

La subvention attribuée par la mairie n'est pas encore sur le compte.

III - Grand prix des jeunes lecteurs et des jeunes dessinateurs de la PEEP

- **GPJD 2022 :**
 - Thème : "**Dessine-moi une fable de Jean de La Fontaine**"
 - Jury PEEP local : le 25 juin 2022
 - Suite au report des dates de remise des dessins lié à la crise sanitaire : Remise des prix reportée à l'automne
- **GPJD 2023 :**
 - Thème : "**Je dessine un monde plein de gourmandises**"
- **GPJL 2022 :**
 - Thème : **Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres. Alors, dis-nous pourquoi tu l'aimes.**
 - Jury PEEP local : en cours
 - Suite au report des dates de remise des bulletins de lecture lié à la crise sanitaire : Remise des prix reportée à l'automne

Partenariat PEEP pour les fournitures scolaires :

- La PEEP poursuit son partenariat avec le même prestataire pour l'achat des fournitures scolaires en ligne.
- Nous attendons les listes de fournitures scolaires des écoles pour les envoyer à notre prestataire qui va créer sur son site des 'paniers' par école et par classe.

- Nous communiquerons fin juin un flyer d'informations aux familles via le cahier de liaison, y compris aux parents des CM2 avec le flyer 'Collège'.

IV - Relations avec les familles

Les relations sont bonnes.

Mme Aubert remercie au nom de l'équipe enseignante tous les parents d'élèves qui s'impliquent dans la mesure de leurs possibilités dans la vie de l'école.

V - Liaison école/collège

La présentation du collège pour les parents a déjà eu lieu.

Les inscriptions des futurs élèves de 6e se feront le 20 juin de 16h à 19h30.

La visite de l'établissement pour les classes de CM2 A et B ont eu lieu les 12 et 13 mai.

Un conseil école/ collège avec un temps de transmission d'informations entre les professeurs des écoles de CM2 et les enseignants de 6^{ème}, les enseignants de CM2 est prévu entre mi et fin juin.

Si deux familles souhaitent que leurs enfants soient ensemble, un courrier de chaque famille doit être transmis directement au collège.

VI - Liaison école élémentaire/école maternelle

Les deux conseils de cycle réunissant les enseignantes de GS, les enseignantes de CP actuelles, la psychologue de l'Education Nationale, la maîtresse E et la maîtresse G du RASED ainsi que les deux directrices devaient se tenir les 19 et 20 mai de 12h15 à 13h20. Il n'y aura finalement cette année qu'un seul conseil de cycle de GS/CP qui se déroulera le vendredi 17 juin de 12h15 à 13h20.

Les admissions (rendez-vous des familles de GS avec la directrice de l'école) se font en présentiel et ont été programmées les 9 et 10 juin.

La directrice recevra toutes les nouvelles familles le jeudi 23 juin à 18h pour expliquer le fonctionnement de l'école.

Un échange GS/CP aura lieu le mardi 21 juin.

L'équipe éducative discutera lors de sa prochaine réunion quant au fait d'accueillir les élèves de CP avec leurs parents le jour de la rentrée.

VII – Sarts kids

Maman Aubert indique que le mot kermesse n'est plus utilisé car il a une connotation religieuse et que l'école étant laïque cette fête doit se nommer fête de l'école.

Organisation fête de l'école.

- Dans l'après-midi : installation
- 18h00 ouverture de la fête
- 18h00/19h30 jeux

- 19h30 repas organisé par le restaurant de la grâce de Dieux
- et ensuite petit concert
- fin vers 21h

Mme Aubert indique que :

« Chaque année, depuis bien avant que je sois nommée directrice, l'association SartsKids organise pour l'école Roger Colart la fête de l'école.

Compte tenu de la crise sanitaire et de son évolution incertaine, rien n'était programmé lors de la commission scolaire du 15/02/22.

Par ailleurs, compte tenu que

* les locaux n'étaient pas disponibles sur les week-ends des 12 et 19 juin du fait des élections législatives

* la fête de l'école de la maternelle Pré Gallot était programmée le 24/06

* le conseil des maîtres à la majorité a refusé que la fête de l'école Colart se fasse en septembre 2022,

Mme Giraud et les membres bénévoles de l'association Sarts Kids n'ont eu d'autre choix que de poser la date du 1er juillet.

Par ailleurs, la kermesse/fête de l'école que l'association organise est l'occasion pour tous de se retrouver lors d'un moment convivial et festif en premier lieu. En second lieu l'association a en effet la gentillesse de nous faire profiter des bénéfices pour équiper l'école ou financer des projets. Nous les remercions pour tout cela.

Pour finir, j'ai échangé avec plusieurs personnes de la mairie en amont des vacances de printemps afin de savoir si la fête organisée par la mairie était une fête d'école ou des écoles ou une fête de village ouvert à tous, gratuite et mettant en avant des associations et des activités sportives. On m'a répondu une fête de village et que donc nous pouvions tout à fait organiser notre fête de l'école en parallèle. »

VIII – Questions diverses

Questions de la PEEP :

1) L'état de la cour de récréation. Une partie de la cour est actuellement condamnée par des barrières depuis plusieurs semaines. Qu'est-il prévu pour que les enfants puissent récupérer la totalité de leur cour de récréation, en toute sécurité, svp ?

→ Réponse de l'école : Se reporter au point I-B.

2) Le thème du harcèlement scolaire. Est-il prévu d'organiser une journée de sensibilisation avec des intervenants comme des psychologues, pédopsychiatres, associations ?

→ Réponse de l'école : Rien n'est prévu en ce sens pour l'instant.

3) La piscine : Est-ce que tous les niveaux iront à la piscine l'année prochaine, et combien de temps (toute l'année, ou la moitié,...) ?

→ Réponse de l'école : A ce jour, nous ne savons pas si notre école disposera de créneaux natation et dans la positive de combien. Ceci dépend de Rambouillet Territoire et de la mairie des Essarts-le-Roi qui a à sa charge les frais de lignes d'eau et de transport.

→ Il est soulevé par différents membres du conseil d'école le fait que :

- Les enseignants prennent en charge 2 groupes sur 3 par séances et que les enseignements qu'ils fournissent sont de moindre qualité que ceux fournis par les MNS.
- Que d'année en année, l'école dispose de moins en moins de créneaux.

Les fédérations indiquent qu'elles feront des remontés aux instances concernées.

4) Le projet d'établissement 2022-2023 : Est-ce que les parents d'élèves pourront proposer des thèmes (ex : proposition d'ateliers yoga / méditation / retour au calme, fresque des émotions, intervention sciences « ADN des bananes » ...) ?

→ Réponse de l'école : Les parents qui souhaitent s'investir et proposer des activités/partenariat avec les classes de l'école sont les bienvenus et sont invités à prendre contact avec l'école soit par le biais de l'enseignant de leur enfant soit par le biais de la directrice. Toutes les propositions faites cette année ont été acceptées et nous remercions les familles qui se sont proposées.

5) Le programme éducatif : Quelles sont les évolutions, changements pour la rentrée prochaine.

→ Réponse de l'école : Le projet de Territoire était à l'ordre du jour (voir point II-D)

Questions de la FCPE :

1) Pourquoi y a-t-il 2 Kermesses organisées en 3 jours (1er et 3 juillet) alors qu'il avait été annoncé au 2ème conseil d'école qu'elles seraient conjointes ?

→ Réponse de l'école : voir point VII

2) Des barrières sont installées sur une partie de la cour de l'école. Dans quel but ? Est-ce lié à l'intrusion qui a eu lieu et à une volonté de sécuriser ?

→ Réponse de l'école : voir point I – B – réfection de la cour

L'ensemble des membres de FCPE souhaite remercier l'équipe enseignante pour son investissement et sa présence lors des manifestations hors temps scolaire (chouquette, élections CME, concours de talents, etc...) car cela fait très plaisir aux enfants.

Fin de séance : 21h13

La directrice

Mme AUBERT

Mme Aubert

Mme Dolz

Mme Dolz

Les secrétaires de séance

Mme MOUILLE

Mme Mouille

Mme MICHARD GONZALEZ

Christelle Michard Gonzalez